

Mieux tirer parti du système des Nations Unies – Dossier d’information à l’usage des peuples autochtones sur les activités et des mécanismes de l’Organisation des Nations Unies

Mode d’emploi

Mots clefs et points essentiels

Droits de l’homme

Organisation des Nations Unies

Développement

Institutions spécialisées

L’Organisation des Nations Unies et les peuples autochtones

Le présent dossier offre aux peuples autochtones des renseignements pratiques sur les activités et les mécanismes de l’**Organisation des Nations Unies (ONU)** et de ses divers organismes dans les domaines des **droits de l’homme** et du **développement**.

Après avoir subi des siècles d’oppression, et bien qu’ils se heurtent encore à de nombreuses difficultés, les peuples autochtones voient leurs droits de plus en plus largement reconnus à l’échelle internationale. Deux facteurs ont contribué à cette évolution. Premièrement, les peuples autochtones ont su attirer l’attention des gouvernements et de la communauté internationale sur leurs problèmes et ont exigé qu’une action soit prise. Deuxièmement, nombreux sont ceux qui prennent acte des violations persistantes des droits de ces peuples et qui demandent que des mesures soient prises pour corriger les inégalités dont ils souffrent. Partout dans le monde s’accroît la prise de conscience de l’importance de la diversité culturelle et de l’apport des peuples autochtones au développement de la société moderne.

Rares sont les organismes et les **institutions spécialisées** des Nations Unies qui n’œuvrent pas aujourd’hui en faveur des droits des peuples autochtones et de leur participation aux activités de développement. Le présent dossier définit les mécanismes par lesquels ces organisations et institutions s’efforcent d’améliorer la situation des peuples autochtones dans le monde et montre comment ces derniers peuvent s’associer à leurs activités.

Comment se repérer dans le dossier d’information

Le dossier comporte plusieurs fiches d’informations thématiques qui renvoient le lecteur à ses domaines d’intérêt particuliers. La première partie du dossier fait un tour d’horizon sur les droits de l’homme dans le système des Nations Unies. La deuxième partie montre comment le système des Nations Unies aborde les questions de soucis majeurs des peuples autochtones, notamment les droits de l’homme, l’environnement, le développement, la santé et l’éducation.

Si vous voulez savoir, par exemple, comment déposer une plainte à l’ONU en vertu d’un des principaux instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme, comme la Convention internationale sur l’élimination de toutes les formes de discrimination raciale, reportez-vous à la Fiche d’information No 4. Si vous voulez savoir comment participer aux débats de l’ONU sur l’actualité récente dans le domaine de la diversité biologique, consultez la Fiche d’information No 10. Même si un seul sujet vous intéresse, il vous est recommandé de lire toutes les fiches pour mieux

situer votre domaine d'intérêt dans le cadre général des activités de défense des droits de l'homme du système des Nations Unies.

Résumés des fiches d'information

Chaque fiche d'information s'ouvre sur un résumé des points qu'elle aborde.

Mots clefs et points essentiels

Il existe tout un vocabulaire propre aux travaux de l'Organisation des Nations Unies, en particulier dans le domaine des droits de l'homme, d'où la nécessité de maîtriser la terminologie en vigueur dans le système. En tête de chaque fiche d'information figure une liste de mots clefs et de points essentiels qui sont développés dans le corps du texte. Les mots clefs sont imprimés **en caractères gras** à leur première apparition.

Abréviations et acronymes

Vous constaterez également que le système des Nations Unies utilise beaucoup d'abréviations et d'acronymes. Lorsqu'elles apparaissent pour la première fois dans le texte, ces expressions sont indiquées en toutes lettres, suivies de l'abréviation ou de l'acronyme entre parenthèses. Par la suite, elles figurent systématiquement en abrégé. Comme elles sont très fréquemment utilisées par les organismes des Nations Unies, il importe de se familiariser avec elles.

Interlocuteurs utiles

Le dossier d'information n'est qu'une introduction aux activités et mécanismes de l'ONU et de ses diverses organisations et institutions spécialisées. Il pourra donc être utile de faire appel à des experts pour exploiter au mieux les renseignements fournis. La présente publication vous suggère divers interlocuteurs possibles, en précisant leur adresse Internet le cas échéant. Il est important de contacter régulièrement les organisations et les institutions spécialisées compétentes pour se tenir au courant de leur actualité et de leurs nouveaux programmes et projets.